



**CONTRAT DE LOCATION DE SALLE COMMUNALE
(Particulier gargenvillois ou personnel communal)**

DÉSIGNATION DE LA SALLE :

NATURE DE LA LOCATION :

LOCATION DU :/...../ 202.. deH..... au/...../ 202.. àH.....

Entre les soussignés :

La Commune de Gargenville, représentée par Monsieur Yann PERRON, son Maire ou l'adjoint(e) au Maire délégué(e).

ci-après dénommée **LA VILLE**, d'une part,

Et (*nom et prénom du locataire*) :

Mme/M.

Adresse :

Téléphone : 0.....-.....-.....-.....-..... Portable : 0.....-.....-.....-.....-.....

ci-après dénommé(e) **LE LOCATAIRE**, d'autre part,

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

LA LOCATION EST CONVENUE SUIVANT LES MODALITÉS FINANCIÈRES SUIVANTES :

Premier jour :€	Cautions salle :€
Lendemain :€	<u>Le montant de la caution est égal au double de la location</u>
Total encaissé :€	<i>Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.</i>

Gardien de la Salle des Fêtes : 06 82.67.75.39
Astreinte Service Technique : 06 48 24 75 73

Gardien de la salle Polyvalente : 06 80 24 41 62
Police Municipale : 06 77 82 16 08
Police Nationale : 17

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur des salles municipales, dont il a remis copie à la Commune, revêtue de sa signature.

Fait à Gargenville, en deux exemplaires, le/...../202.. dont un remis au locataire ; l'exemplaire en mairie faisant seul foi.

LE LOCATAIRE

(Signature précédée de la mention "lu et approuvé")

Pour accord de location,

Le Maire ou l'Adjoint(e) au Maire
Délégué(e)